

Compte-rendu | Rentañ-kont

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE LANGUE BRETONNE

BODAD TRA-KËR BREZHONEG

Mardi 16 novembre 2021

Meurzh 16 a viz Du 2021

Présents-es

- Yannig Menguy
- Tangi Louarn
- Alan Foricher
- Yann Guillamot
- Arno Elegoed
- Nabila Prigent
- Anna Vari Chapalain
- Uisant Crequer
- Marc Andro
- David Moan
- Thomas Moysan

Excusés-es

- David Ansquer
- Bruno Coray
- Bruno Boisrobert
- Ronan Leroy

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu de la dernière réunion
- Recenser les besoins en diagnostics
- Avancer sur les questions soulevées lors de la commission extra-municipale de QBO
- Décider quelles actions pourront être lancées pour le mois de langue bretonne
- Actualités

Présentation de David Moan

La réunion commence avec la présentation de **David Moan**, récemment recruté comme responsable du service « Démocratie de proximité, vie associative, jeunesse langue bretonne et égalité femmes/hommes ». **Uisant Crequer** précise les missions du service en indiquant que précédemment, Vefa Guenegan, en charge de la langue bretonne se sentait isolée et non au sein d'une équipe. D'où la volonté d'intégrer la langue bretonne dans un service conjoint avec la démocratie participative. Le poste de Jacky Frémy, parti à la retraite, a ainsi été repensé pour devenir le poste de **David Moan**.

David Moan se présente et précise sa sensibilité forte à la langue bretonne. Il revient de manière concise sur son parcours et notamment son passage au conseil départemental du Finistère, d'où il a pu suivre la mise en place du schéma départemental pour la langue bretonne.

Alan Foricher exprime les interrogations de Brezhoneg War Wel sur la présence, dans la commission extra-municipale langue bretonne, des groupes d'opposition, qui n'y ont participé qu'une seule fois. Il précise que la thématique langue bretonne est, à Quimper, partagée par tous les groupes et que les représentants associatifs de la commission souhaiteraient que les oppositions puissent venir donner leurs avis et entendre les acteurs de terrain.

CONTACT / DAREMPRED

Thomas MOYSAN

Chargé de mission
langue bretonne
Karget a gefridi evit
ar brezhoneg

02.98.98.45.18

06.40.15.52.32

thomas.moysan@quimper.bzh

Thomas Moysan précise que les membres des oppositions qui s'étaient portés volontaires pour participer à la commission sont bien dans la boucle de mail et reçoivent, à ce titre, l'ensemble des mails qui sont transmis aux membres de la commission.

Adoption du compte-rendu de la dernière réunion

Anna Vari Chapalain propose d'adopter le compte-rendu de la session précédente, où ont été prises en compte les observations des différents membres de la commission. Le compte-rendu est adopté.

Conseils de quartiers

Anna Vari Chapalain précise ensuite que, suite à la demande d'un des membres du conseil de quartier d'Ergué-Armel, il a été décidé de proposer à l'ensemble des conseils de quartiers de nommer un délégué et un suppléant auprès de la commission extra-municipale langue bretonne. Cet élargissement devra permettre à la commission de recueillir les points de vue des citoyens vis-à-vis de la politique linguistique de la Ville. Ces délégués devraient être invités dès la prochaine réunion de la commission.

Uisant Crequer précise qu'il s'agit aussi que ces délégués puissent faire des retours en conseil quartier si des questions y sont soulevées vis-à-vis de la politique linguistique de la Ville.

Inventaire des actions en cours

Thomas Moysan présente les différents dossiers sur lesquels les élus et les services travaillent actuellement. En ce qui concerne la communication, des réunions et des échanges ont eu lieu afin de définir des méthodes de travail conjointes, et un nouveau rendez-vous doit avoir lieu la semaine du 22 novembre afin de les affiner, notamment pour éviter les coquilles dans les affiches de la Ville. Le chargé de mission précise que, lorsque les délais du service communication ne permettent pas de solliciter l'Office public de la langue bretonne, il assure lui-même le travail de traduction, ce qui permet d'élargir le spectre des documents traduits. Il indique également que la Ville a commencé à publier des posts en breton sur sa page Facebook.

En ce qui concerne la signalétique, il mentionne un rendez-vous de travail avec le service voirie et le travail de traduction qui se poursuit concernant les plaques de rue. L'Office public de la langue bretonne a en effet traduit l'ensemble des noms de plaques de rue pour le quartier de Kerfeunteun, dont il faut désormais suivre la mise en place.

Yannig Menguy demande quelle est la programmation concernant la traduction des plaques de rue et si une ligne budgétaire est prévue.

Anna Vari Chapalain lui répond qu'une ligne budgétaire est bien prévue, qui concerne les plaques de rue, en pluriannuel. La bilinguisation des panneaux de police ne relève pas, en effet, d'une ligne budgétaire particulière, car cela doit relever du fonctionnement normal du service voirie.

Yannig Menguy demande si les panneaux de police ne seront désormais plus rendus bilingues qu'à l'occasion de leur renouvellement. Après une première opération d'installation de panneaux bilingues, le remplacement de l'ensemble de ces panneaux, sur la base de leur renouvellement, ne se fera en effet que sur de nombreuses années. Il demande à ce qu'on puisse avancer sur ce sujet.

Anna Vari Chapalain répond qu'un travail conjoint est mené avec Patrick Troglia pour voir comment avancer sur ce dossier. Elle précise que le guide d'utilisation du breton, qui traite de ces questions, est passé en bureau municipal et sera présenté, à la demande de la Maire, en conseil municipal au mois de décembre. Elle ajoute que le livret de famille bilingue devra aussi être remis aux familles dès le début de l'année 2022.

Arno Elegoed demande selon quelles modalités sera distribué le livret de famille bilingue. **Anna Vari Chapalain** répond que le livret bilingue sera le livret de la Ville de Quimper, mais que ceux qui souhaitent un livret uniquement en français pourront en faire la demande.

Yannig Menguy revient sur les plaques de rue. Il demande si le quartier de Kerfeunteun sera bientôt muni de plaques de rue bilingues. Il lui est répondu que c'est effectivement ce qui est prévu. **Yannig Menguy** demande si l'objectif est de terminer la traduction de l'ensemble des plaques de rue avant la fin du mandat, ce qui est confirmé par **Anna Vari Chapalain**.

Thomas Moysan poursuit sur la commission extra-communautaire pour préciser que les premiers groupes de travail se tiendront :

- Le 18 novembre pour le groupe « Cahiers des charges des DSP »
- Le 14 décembre pour le groupe de travail « Signalétique et grands services publics »

Les autres groupes de travail seront appelés à se réunir après les vacances de Noël.

Thomas Moysan évoque ensuite le travail entamé avec le service des sports afin de bilinguiser ses supports de communication. **Nabila Prigent** ajoute qu'une rencontre a eu lieu avec **Christelle Quéré**, adjointe chargée des pratiques sportives, pour évoquer ce sujet.

Alan Foricher intervient pour demander à ce que soient sensibilisés les clubs sportifs à la question de la langue bretonne et à son usage dans leurs outils de communication. L'exemple de l'UJAP est mentionné. Il propose que soient informés ces clubs qu'il existe des aides à la traduction et que la langue n'est pas un frein à la communication.

Thomas Moysan intervient pour signaler qu'une démarche similaire sera entamée à l'hiver avec les représentants des bagads et des cercles celtiques. Il mentionne également, sur le terrain du sport, le projet de salle sportive de l'eau blanche où une attention particulière sera portée à la signalétique. Une mention est d'ores et déjà préparée pour que soit pris en compte le bilinguisme dans le cahier des charges du bâtiment.

Concernant les ressources humaines, le chargé de mission évoque un questionnaire en préparation afin de recenser les compétences langue bretonne des agents de la Ville et de l'agglomération. **Uisant Crequer** précise qu'il s'agit aussi de mieux connaître l'appétence des agents pour une formation à la langue bretonne. L'objectif de cette démarche est, à terme, de pouvoir rendre visible cette compétence chez les agents et de la valoriser.

Pour rester sur ce volet ressources humaines, **Thomas Moysan** indique que les règles d'utilisation du breton employés dans le magazine de la Ville, le Mag +, seront aussi appliquées à Eskemm, le journal interne des agents de la Ville de Quimper.

Anna Vari Chapalain fait alors référence à plusieurs retours qu'elle a eus quant à l'utilisation de la police *brito* de Fañch Le Henaff, difficilement lisible dans le Mag +. La commission extra-municipale abonde dans ce sens et préconise l'utilisation de la même police de caractère pour le français et pour le breton dans le magazine.

Mois de la langue bretonne

Anna Vari Chapalain introduit la réflexion en cours quant aux actions à mener pour le Mois de la langue bretonne, en mars 2022. Après des podcasts en breton, **Thomas Moysan** présente un projet de vidéos, à destination des supports de communication numériques de la Ville, pour expliquer, en breton, ce qui se fait pour et en langue bretonne dans la collectivité.

Il évoque, par la suite, un second projet dans lequel seraient impliqués les commerçants. Un rendez-vous a eu lieu avec **Valérie Durrwell**, adjointe chargée des commerces. Il s'agirait ainsi de travailler avec une fédération précise de commerçants comme les boulangers-pâtisseries pour toucher tous les quartiers de Quimper. L'idée d'un jeu-concours a également été évoquée.

Anna Vari Chapalain demande à la commission si elle aurait des idées d'actions à mettre en place, à l'occasion du Mois de la langue bretonne, concernant l'oralité. **Alan Foricher** indique que les membres de la commission peuvent y réfléchir mais que le développement de la filière bilingue reste, aussi, une priorité et qu'il pourrait être pertinent de travailler sur une campagne de communication forte à l'échelle de Quimper Bretagne Occidentale en faveur de l'enseignement bilingue. Il demande également s'il est possible de trouver

les chiffres de scolarisation en filière Diwan et bilingue publique sur dix ans, afin de les utiliser comme base de travail.

Uisant Crequer mentionne des échanges avec Div Yezh, pendant la campagne, à propos de la mauvaise présentation de l'information sur la présence des filières bilingue pendant les portes ouvertes. **Anna Vari Chapalain** intervient pour signaler qu'un travail est également à mener avec les directeurs d'école afin de les sensibiliser et de répondre à leurs inquiétudes sur le sujet.

Pour revenir sur les propositions pour le Mois du Breton, **Yannig Menguy** se demande s'il n'y aurait pas quelque chose à faire, dans le domaine de l'audible, au niveau des grandes surfaces avec, par exemple, des messages de promotion des filières bilingues. **Anna Vari Chapalain** évoque des performances dans les bus et **David Moan** des crieurs publics. **Alan Foricher** propose de travailler aussi sur ce sujet avec les écoles ou avec des associations comme Dizale.

David Moan évoque l'initiative stal.bzh et le sticker qui peut être mis à l'entrée des commerces pour signaler la possibilité d'interagir en breton à l'intérieur.

Anna Vari Chapalain indique qu'une fois lancé ce premier travail pour le Mois de la langue bretonne, cette collaboration avec les commerçants pourra être poursuivie sur le long terme ; par exemple en leur proposant un accompagnant afin de rendre bilingue leurs devantures et intérieurs.

Anna Vari Chapalain indique ensuite que **Thomas Moysan** fera le tour des élus des communes de Quimper Bretagne Occidentale qui n'étaient pas représentés à la commission extra-communautaire afin d'échanger avec eux sur cette commission et plus largement sur la langue bretonne.

Pour clore la séance, il est demandé aux élus comment se situe la municipalité par rapport à l'ouverture de nouvelles filières bilingues français-bretons. **Uisant Crequer** confirme que la municipalité souhaite le développement de ces enseignements et continuera de pousser pour des ouvertures de sites. **Tangi Louarn** alerte également sur la nécessité de renforcer les sites existants.

À titre d'information, **Anna Vari Chapalain** mentionne, à ce sujet, la volonté d'ouvrir soit une école Diwan, soit une filière bilingue à Quéménéven.

Préconisations – Orientations de la Commission

- Le chargé de mission langue bretonne se rapprochera de l'Office public de la langue bretonne et du réseau Diwan afin de disposer des chiffres de scolarisation en filière immersive et publique bilingue sur les dix dernières années. Des chiffres qui pourront servir de base de travail. Ils sont présentés en annexe de ce compte-rendu.
- Les membres de la commission pourront se rapprocher du chargé de mission langue bretonne afin de lui soumettre des propositions d'actions à mettre en œuvre dans le cadre du Mois de la langue bretonne, en mars 2022.

Divizoù ar bodad tra-kêr

- Mont a raio ar c'hargad a gefridi e darempred gant Ofis publik ar brezhoneg ha Diwan evit kaout sifroù ar skoliata divyezhek ha dre soubidigezh e Kemper abaoe dek vloaz. A-drugarez d'ar sifroù-se e vo tu mont war-raok war dachenn ar skolioù. Ar sifroù-se a zo stag ouzh ar rentañ-kont-mañ.
- Gallout a raio izili ar bodad tra-kêr mont e darempred gant ar c'hargad a gefridi evit kinnig dezhañ oberoù da lakaat war-sav evit Mizvezh ar Brezhoneg, e miz Meurzh 2022.

Annexes

Inscriptions en filières bilingues à Quimper et sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale

Bloaz	Kemper			Kemper Breizh Izel		
	Skol- vamm	Skol- gentañ	En holl	Skol- vamm	Skol- gentañ	En holl
2011	154	174	328	221	245	466
2012	157	180	337	234	245	479
2013	151	183	334	260	259	519
2014	156	208	364	279	295	574
2015	185	201	386	318	303	621
2016	182	207	389	318	328	646
2017	187	225	412	337	363	700
2018	168	235	403	334	391	725
2019	178	223	401	341	387	728
2020	171	222	393	330	403	733
2021	205	216	421	357	413	770

Source : Office public de la langue bretonne

